

Réunion de bassin Caen Sud
Lycée Rabelais 17 novembre 2016
Compte-rendu



ATTENTION : changement de date

La seconde journée de bassin est fixée au **mardi 4 avril 2017** au lycée Fresnel de Caen. Cette journée sera consacrée aux webradios.

Merci à Marie-Chantal et Nicole de nous accueillir. Merci à Stéphanie de nous initier à cette pratique.

Matin :

- **Compte-rendu de la réunion du mardi 6 septembre au rectorat :**

1/ Informations Canopé :

- Présentation de la nouvelle directrice : Mme Caroline Veltcheff.
- Informations diverses : les achats en ligne avec règlement par mandat administratif sont désormais possibles, la livraison est gratuite pour les commandes retirées à Canopé, il y a une remise si l'établissement est abonné, le personnel de l'atelier Canopé se déplace dans les établissements pour des formations ou des présentations de ressources (gratuit pour les établissements abonnés).
- Contact : corinne.freret@reseau-canope.fr ou corinne.freret@ac-caen.fr

2/ Tour de table des bassins :

Il ressort que l'ensemble des collègues s'interroge sur la place des profs doc dans la réforme et que cela génère beaucoup de stress.

3/ Inspection et informations diverses :

Monsieur Arnoux explique que des collègues de la Manche sont mécontents de leur note d'inspection et rappelle les modalités de l'inspection. Il se dit prêt à revenir les inspecter.

A partir de 2017, il n'y aura plus que trois inspections ?, visites ?, rendez-vous ? bilans ? au cours de la carrière. Les modalités ne sont pas encore complètement définies et le processus reste inchangé pour l'année à venir.

Monsieur Arnoux rappelle qu'il n'est pas judicieux de faire remonter des pétitions sous couvert du bassin. Les réunions de bassin doivent se consacrer aux échanges de pratique et non se transformer en réunions syndicales.

4/ Professeur- documentaliste / professeur principal

Le problème de la rémunération est posé. Désormais, les professeurs documentalistes reçoivent le même montant mais il est versé par le CARDIE. Les professeurs documentalistes doivent en échange fournir une ?/des ? fiche(s) . A vérifier et à compléter.

5/ PAF

Il y a 150 journées de stage en documentation.

Nous referons le point en fin d'année.

6/ Stagiaires et tuteurs

M.Arnoux précise que les stagiaires ne sont pas dans l'établissement de leur tuteur afin que celui-ci ne soit pas juge et partie. Il y a moins d'ambiguïté et un tuteur extérieur permet une distance physique et intellectuelle.

L'explication de ce fonctionnement occasionne quelques remarques des collègues du bassin. Le fait que les stagiaires soient accueilli(e)s dans un établissement différent de celui du tuteur n'est pas toujours bien « vécu » par le collègue qui accueille (regard du tuteur sur ses pratiques, rôle personnel mal défini, présence régulière du tuteur, absence régulière du stagiaire...).

Ces remarques avaient déjà été évoquées par Nicole Junqua à la réunion de rentrée.

- **Tour de table au sujet de la mise en place de la réforme.**

Il ressort que les pratiques sont très différentes d'un établissement à l'autre. Nous constatons que l'existence d'un ramassage scolaire change considérablement la donne. L'IRD existe encore ? n'existe plus que ? dans deux collèges.

1/ AP

L'Aide Personnalisée se déroule **en général** en co-intervention, soit en groupe, soit en classe entière. Cela ne figure pas forcément à l'emploi du temps des élèves. Dans certains établissements, les enseignants utilisent cette heure comme heure de cours « ordinaire », les élèves ne bénéficient pas d'aide personnalisée.

2/ EPI

A quelques exceptions près, les documentalistes présents sentent bien que les collègues sont perturbés par la mise en place des EPI et qu'ils ne voient plus le CDI comme partenaire, ni même comme ressources. Dans quelques établissements, le professeur documentaliste intervient dans les projets mis en place.

3/ Parcours

Seul le parcours Avenir a été évoqué. Il s'agit le plus souvent de projets à l'année.

Info : La C.C.I. de Caen Normandie prête le jeu « J'entreprends@school » qui propose une découverte du monde de l'entreprise. Une 1/2 journée est nécessaire pour réaliser une « partie », que ce soit pour se former ou faire jouer les élèves.

A faire sur le niveau 4ème.

4/ EMI

RAS à part quelques interventions ponctuelles, intégrées à l'AP ou aux EPI.

5/ TPE

Les collègues de lycée interviennent régulièrement tout au long de l'année dans le cadre des TPE ainsi que dans un module de 6h en AP Français sur le niveau seconde au lycée Fresnel.

Après-midi :

- **Promotion de la lecture : quelles pratiques ? quelles modalités ?**

Voici la liste non exhaustive des activités de lecture mises en œuvre dans les établissements du bassin.

Nom	Déroulement	Remarques
<i>Adopte un livre</i>	Sapin en Canson au moment de Noël, un carton de livres (spécimens de fiction) à adopter. Les adoptants inscrivent leur nom et le titre sur une pastille qu'ils collent dans le sapin.	
<i>Atelier Lecture</i>		Tout niveau, toute l'année
<i>Défi Babélio</i>		
<i>Prix littéraire</i> <i>exemple :</i> <i>Prix Montgomeri, Troarn</i>	Uniquement des fictions. Étiquettes qui signalent l'appartenance au prix. Lire le plus possible et donner son avis. Voter pour son livre préféré. Livre gagnant estampillé. Lien possible avec Arts Plastiques	National : Mangawa, Goncourt des lycées, Manga Sensei, Incos Local : Manga, Ville de Caen Interne à l'établissement
<i>Boîte de lecture</i>	Présentation Restitution de la lecture sous forme de boîtes, individuelle ou commune.	
<i>Cybercarnet de lecture</i>	Sélection de romans et lecture Vote Élaboration d'un abécédaire numérique à partir du livre retenu (logiciel Kompozer)	Projet interne ou inter établissements
<i>Café lecture</i> <i>Goûter littéraire</i>	Lecture de textes, d'extraits	Projet lettre / documentaliste Quel temps ? Pour le goûter : après les cours, avec un vrai goûter.
<i>Speedbooking</i>	3 minutes pour convaincre son interlocuteur de lire le livre présenté.	

- **Accueil d'auteurs**

En ce qui concerne l'accueil d'un auteur, il est possible de faire appel à l'Ami littéraire, par le biais de La Maison des Écrivains. Vous trouverez ci-dessous la présentation et ci-joint un fichier PDF concernant le partenariat.

« **L'Ami littéraire / Présentation**

Mis en œuvre depuis 1992 par la Maison des écrivains – qui a reçu, en 2011, l'agrément du ministère de l'Éducation nationale –, le CNL et l'Éducation nationale, **l'Ami littéraire** est un **programme national unique de rencontres ponctuelles d'écrivains en milieu scolaire** – du CP à la Terminale, reposant sur la lecture de la littérature contemporaine et la découverte des auteurs d'aujourd'hui.

Ce programme est à destination des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels, agricoles, CFA) mais peut être aussi porté par des structures culturelles (associations, théâtres, bibliothèques etc) qui souhaitent contribuer à la diffusion de la littérature.

Il permet et encourage les initiatives culturelles et littéraires, donnant à chacun des acteurs une véritable sensibilisation et appétence pour favoriser d'autres projets d'éducation artistique ([Ateliers artistiques Créteil, Versailles \(PAC / PEAC\)](#) - [Ami littéraire / Rectorats](#)).

Le dispositif est conduit par une politique de co-financement : 50 % pour la Mel et 50 % pour l'établissement ou la structure. »

<http://www.m-e-l.fr/fiche-education-artistique.php?id=1>

Afin de rompre avec les sempiternelles questions des élèves/réponses de l'auteur, il est possible de proposer un/des portrait(s) imaginaire(s), des quizz, des lectures d'extraits, des lectures en musiques, des abécédaires.

- **Projet du bassin Caen Sud**

Crossbooking entre collèges, entre collèges et lycées (liaison 3ème /2de)

Pour finir, je rappelle que la librairie Eureka Street possède un camion librairie et que Pierre, le libraire, se déplace dans les établissements.